AVIS DES SOCIETES

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE AL KHOUTAF

Siège social: Route de Gabès Km 1.5 -3003 -BP.E Sfax

Il est porté à la connaissances des actionnaires de la société AL KHOUTAF que suivant la réunion du Conseil d'Administration du 24 juin 2012 à l'hôtel SYPHAX, il ressort de son P.V, dont un extrait a été enregistré à la Recette d'enregistrement des actes des Sociétés à SFAX le 25 Juin 2012 , reçu N° M003295 , N° d'enregistrement 12803099 et dont deux exemplaires ont été déposés au Greffe du Tribunal de première instance de SFAX 03/07/2012 sous le numéro D8860696 , que les membres se sont mis d'accords sur les principales décisions :

1/ Article 1: distribution des missions

Les membres du Conseil ont décidé et approuvé de désigner Monsieur TURKI Mohamed Président du Conseil d'Administration.

2/ Article 2 : Approbation de mettre fin de la mission du Directeur Général actuel Monsieur Abdeljalil HENTATI à partir 24/06/2012.

3/ Article 3 : Désignation du Directeur Général

Approbation de la désignation de Monsieur Helmi OUALI Directeur Général de la Société avec tous les pouvoirs, suivant la Loi, et ce à partir du 24/06/2012.

4/ Article 4 : Désignation du Directeur Général Adjoint :

Suite à la proposition du Directeur Général, il a été décidé de désigner Monsieur Taher AFFES Directeur Général Adjoint à partir du 24/06/2012.

5/ Article 5: Approbation de convoquer à une Assemblée Générale complémentaire : Le Conseil d'Administration a décidé de convoquer à une Assemblée Générale Complémentaire à l'Assemblée Générale ordinaire datée du 24 juin 2012, et ce le jeudi 19 Juillet 2012 à partir de neuf heures au siège social de la Société pour approuver :

- Le rapport d'activité du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2011.
- Les conventions réglementées prévues aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales et des autres opérations conclues avec les parties liées.
- Les états financiers et des résultats ayant fait à l'exercice 2011.
- La répartition du résultat de l'exercice 2011.
- Les Etats financiers consolidés relatifs à l'exercice 2011.
- Le rapport d'activité du groupe pour l'année 2011.
- Quitus aux Administrateurs et au Directeur Général.
- Fixation du jeton de présence des membres du conseil d'administration et indemnités des comités de contrôle et d'investissement.
- Information des postes occupés par le directeur général et les membres du conseil d'Administration dans d'autres sociétés.
- Pouvoir pour formalité.

6/ Article 6 : Pouvoir pour formalité

Tous les pouvoirs ont été accordés au porteur d'une copie ou exemplaire de ce PV pour accomplir les formalités d'enregistrement, de dépôt et de publication exigés par la Loi.